



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rue,
Le 19 février 2026

Le Président,

À

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Monsieur Christophe DUFFY
Directeur Général des Services
tél. 03 22 27 27 10
Et les agents du Secrétariat général
conseilcommunautaire@ponthieu-marquenterre.fr

Objet : Convocation au conseil communautaire – Jeudi 05 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 05 mars 2026 à 15 h 00
33 bis route du Crotoy – 80120 RUE

La présente convocation est accompagnée du dossier correspondant (ordre du jour, note de synthèse des délibérations et pièces jointes explicatives). Un dossier complet au format papier est également consultable, sur demande, au siège de l'intercommunalité (33 bis, route du Crotoy, 80120 Rue), aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-17h30).

Si vous n'avez pas la possibilité d'assister à cette rencontre, je vous saurais gré de bien vouloir vous faire représenter par votre suppléant, pour les communes de moins de 1 000 habitants uniquement, en lui transmettant de ce fait l'ensemble des documents ; ou de donner pouvoir à un autre délégué titulaire (ceci vaut pour toutes les communes).

Comptant sur votre présence, que je vous remercie de confirmer auprès du secrétariat général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Claude HERTAULT



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

POUVOIR (1)

Je soussigné.e donne pouvoir à

de me représenter à la réunion convoquée pour le jeudi 05 mars 2026 à 15 h 00 afin de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2026

Bon pour pouvoir et signature

(1) **Pour rappel** :

- Pour les communes n'ayant qu'un délégué titulaire, le délégué titulaire est suppléé par son délégué suppléant, mais si toutefois le délégué suppléant était indisponible, le pouvoir peut être donné à un autre délégué titulaire du conseil communautaire.

- Pour les communes ayant au moins 2 délégués titulaires (par conséquent pas de délégué suppléant), le pouvoir peut être donné à tout autre délégué titulaire du conseil communautaire.

I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 12 FEVRIER 2026

II. POLE RESSOURCES

A. Finances

1. Approbation du Compte Financier Unique 2025

- 1.1 Budget Principal
- 1.2 Budget MARPA
- 1.3 Budget SPANC

2. Affectation du résultat de l'exercice 2025

- 2.1 Budget Principal
- 2.2 Budget MARPA
- 2.3 Budget SPANC

3. Taux de fiscalité locale 2026

4. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Année 2026

5. Taxe GEMAPI – Année 2026

6. Révisions des autorisations de programme et crédit de paiement relatives à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) et à la réhabilitation et l'extension de l'école de Nouvion

7. Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

- 7.1 Budget principal
- 7.2 Budget annexe Spanc

8. Budget Primitif 2026

- 8.1. Budget Principal
- 8.2. Budget MARPA
- 8.3. Budget SPANC

9. Versement des subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes et CIAS

10. Admissions en non-valeur au budget Principal 2026

11. Attribution 2026 d'une quote-part du produit de l'IFER – IFER 2025

12. Adhésion aux organismes 2026

13. Versement d'un fonds de concours aux communes membres

14. Attributions des subventions aux collègues, à l'office de Tourisme Intercommunal Baie de Somme Ponthieu Marquenterre et aux associations

15. Remboursement à la ville de Rue des salaires des agents du Bureau d'Information Touristique – Année 2025

B. Ressources humaines

16. Actualisation du tableau des effectifs

III. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. Urbanisme / habitat

17. Proposition d'inscription de projets communautaires de développement économique au titre de l'appel à projets éligibles à l'enveloppe mutualisée des projets d'envergure régionale du SRADDET

17.1 Proposition d'inscription de l'extension du secteur économique de Brailly-Cornehotte dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

17.2 Proposition d'inscription de l'extension de la zone d'activité de Buigny-Saint-Maclou dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

17.3 Proposition d'inscription de l'extension de la zone d'activités de Nouvion dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

17.4 Proposition d'inscription de l'extension de la zone d'activité de Vron dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

17.5 Proposition d'inscription de la zone d'équipement sur la commune d'Hautvillers-Ouville dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

17.6 Proposition d'inscription d'un parking sécurisé sur l'aire d'autoroute de la Baie de Somme sur les communes de Port-le-Grand et Saily-Flibeaucourt dans la liste des Projets d'Envergure Régionale (PER) dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France

18. Convention de Pacte Territorial – France Rénov' (PIG)

B. Service Public d'Assainissement Non Collectif

19. Actualisation du règlement de service

C. Environnement

20. Aide à l'achat de composteur – revalorisation du montant

D. GEMAPI

21. Convention de coopération pour la mise en œuvre d'un programme d'action agronomique de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement (PAALER) - AMEVA ET SOMEA

E. Développement économique

22. Convention d'objectifs avec le partenaire Initiative Somme France Active Picardie 2026-2027

23. Conventonnement avec l'ANCT pour une étude relative à la structuration juridique de l'activité aéronautique de l'aérodrome d'Abbeville – Buigny-Saint-Maclou

IV. POLE TECHNIQUE

24. Demande de subvention LEADER pour le projet Cuisine Centrale Communautaire (AMO et études préalables)

V. QUESTIONS DIVERSES